



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5468>

Nouvelles attaques contre le service public d'orientation

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - PsyEN EDO -



Date de mise en ligne : dimanche 21 janvier 2018

SNES Dijon

Sans qu'aucune concertation n'ait été menée avec les organisations syndicales, L'ARF vient d'annoncer dans la presse que la décision de confier aux régions l'orientation scolaire aurait été acceptée par le Premier ministre et le Ministre de l'Education Nationale.

On ne peut que s'étonner d'une telle annonce lorsqu'on sait que par 2 fois, en 2003 et en 2013, des tentatives semblables ont rencontré l'opposition résolue non seulement des enseignants et des psychologues du second degré, mais également des parents d'élèves et des lycéens.

L'orientation serait ainsi réduite à l'information et à la gestion des flux d'élèves, soumise aux aléas de la situation régionale de l'emploi.

Comment prétendre que des formations locales seraient la clé d'une orientation et d'une insertion réussies alors que par ailleurs les temporalités de l'emploi et de la formation ne sont évidemment pas les mêmes ?

A l'heure ou la mobilité, à l'échelle Européenne, voire mondiale, apparaît comme une chance d'insertion supplémentaire, pourquoi faudrait-il penser l'offre de formation et d'orientation des jeunes dans un espace géographique restreint ?

Comment affirmer que les régions auraient plus de pertinence et d'efficacité pour « gérer » l'orientation des jeunes alors que bien peu de résultats voire d'initiatives sont prises concernant les actifs dont les régions ont pourtant la charge depuis la création du SPRO ?

Il est à craindre qu'ayant en charge la formation professionnelle initiale et l'apprentissage, les régions ne s'inscrivent que dans une vision étroite d'insertion et d'employabilité à court terme, logique qui ne peut passer que par des pressions sur les choix et l'imposition de parcours pour une bonne partie des jeunes, en particulier ceux qui sont les moins familiers du système éducatif.

Le SNES-FSU et la FSU sont très attachés à une conception éducative de l'orientation qui fasse le pari des possibilités de développement et de réussite de tous les élèves. Ceci suppose que l'orientation scolaire reste de la responsabilité de l'Education nationale et que les Psychologues de l'Education nationale puissent y apporter leur regard spécifique et toutes leurs connaissances du développement des adolescents, des structures de formation et des métiers, de la manière dont s'élaborent les projets d'avenir.

Le SNES et la FSU s'opposeront à toute nouvelle tentative de décentralisation des personnels et des CIO. Ils refusent le transfert de toutes les missions d'orientation vers les enseignants et demandent des explications sur ces annonces ainsi qu'une concertation urgente avec le ministre sur ce dossier.